

Diarrhée épidémique porcine et deltacoronavirus: des actions pour les repousser



L'accès à la ferme doit être contrôlé.

La menace de la diarrhée épidémique porcine (DEP) est toujours bien présente et elle semble-là pour y rester. Aux États-Unis, la maladie n'est pas contrôlée. Au Canada, la maladie est principalement présente en Ontario avec qui nous entretenons des liens d'affaires étroits. Ce n'est pas tout, il y a aussi le deltacoronavirus (dcvp) qui poursuit sa propagation aux États-Unis et qui a aussi été détecté sporadiquement au Canada. Plus que jamais, pour se protéger efficacement contre l'introduction de la DEP et du DCVP dans le cheptel porc québécois, l'industrie porcine doit maintenir sa mobilisation à un haut niveau.

Il ne faut surtout pas baisser la garde et maintenir des mesures de biosécurité rehaussée pour tous les maillons de la chaîne. Dans les abattoirs (sur les quais et les remorques de livraison de porcs) ainsi que dans les centres de rassemblement, des tests environnementaux se poursuivent. Les fermes, l'un des importants maillons de la chaîne, sont aussi des endroits où il faut faire preuve d'une très grande vigilance.

Voici un rappel des mesures qui devraient être mises en œuvre en tout temps sur une ferme porcine :

1

Vétérinaire: Avez-vous récemment passé en revue vos protocoles de biosécurité avec votre vétérinaire? Aucun élément ne devrait être négligé : déplacement des porcs, visiteurs, entrées et sorties des bâtiments (ex. : corridor danois), gestion des animaux morts, réception de semence, épandage du lisier, etc.

2

Transport: Exigez des remorques lavées, désinfectées et séchées pour le transport de vos porcs et inspectez-les à leur arrivée.

- Ne pas partager d'équipements avec le transporteur (ex. : panneau, palette à billes, etc.).
- N'entrez pas dans la remorque et ne faites pas entrer le camionneur dans votre bâtiment pour le chargement des animaux.
- Lavez et désinfectez le quai de chargement immédiatement après la sortie des porcs.

Le transfert de porcs de camion à camion peut aussi être utilisé, surtout pour les porcs de réforme.



3

Alimentation : Exigez de votre fabricant d'aliments qu'il n'utilise aucun ingrédient protéique de source porcine (ex. : plasma sanguin, farine de viande, farine de sang, protéine de porc, etc.) dans vos moulées. Si les aliments sont fabriqués à la ferme, validez l'origine des grains utilisés afin de vous assurer qu'ils ne proviennent pas de fermes ou de zones contaminées à la DEP ou au DCVP et testez-les au besoin.

4

Gestion de l'information :

- Maintenez à jour une liste de vos fournisseurs de produits et services à la ferme.
- Tenez un registre des visiteurs.

En temps de crise sanitaire, la traçabilité est un élément clé dans le contrôle de la propagation de la maladie, et seules des informations précises et à jour permettent de mener ces activités rapidement et efficacement. Tenez-vous informé de l'évolution de la maladie et des mesures pouvant être prises pour en prévenir l'introduction dans votre troupeau. À cet égard, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web des Éleveurs de porcs du Québec à www.leseleveursdeporcsduquebec.com - section DEP.

5

Observation : Soyez attentifs aux signes cliniques suggestifs de la DEP ou du DCVP dans votre troupeau :

- Porcelets sous la mère (non sevrés) : diarrhée abondante accompagnée de vomissements chez la majorité. Mortalité variant de 50 à 100 %.
- Porcelets en pouponnière ou porcs en engraissement : anorexie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité et quelques vomissements. Mortalité variant de 1 à 5 %.
- Porcs adultes (troues et verrats) : anorexie et apathie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité et quelques vomissements. Mortalité de moins de 1 %.

IL FAUT AVOIR
UN ŒIL ATTENTIF
AUX PORCELETS.

6

Déclaration rapide : En cas de signes cliniques suspects à la ferme, il est important de consulter immédiatement son vétérinaire traitant. Dans le cas où votre vétérinaire confirme la présence du virus, vous devez aussitôt aviser l'EQSP par le biais de la ligne d'urgence de la FPPQ au 1 800 363-7672. Un plan d'action visant à contrôler la durée d'infection dans votre élevage et la propagation du virus pourra s'appliquer et vous pourrez bénéficier d'un soutien.

Ce n'est que par une mobilisation concertée et assidue de tous les acteurs de la filière que l'industrie porcine pourra se protéger contre la DEP et le DCVP. Pour être efficace, cette mobilisation doit cependant se traduire par des actions concrètes au quotidien.

C'est la mobilisation de tous les acteurs impliqués qui permettra de repousser la maladie et conserver un avantage sur les marchés. Il faut agir individuellement et collectivement pour la santé des porcs et la santé économique du secteur porcin québécois!

Être bien informé... moi j'y vois!

Le site Web des Éleveurs de porcs du Québec est une mine d'information en lien notamment avec la santé des troupeaux. D'un simple clic, ayez accès à des conseils et des recommandations en matière de biosécurité, de conception de station de lavage, de méthode de lavage, de désinfection et séchage des camions de transport ainsi qu'à différents moyens pour prévenir la diarrhée épidémique porcine et le syndrome reproducteur et respiratoire porcin. Vous n'avez qu'à vous rendre à l'adresse suivante : leseleveursdeporcsduquebec.com